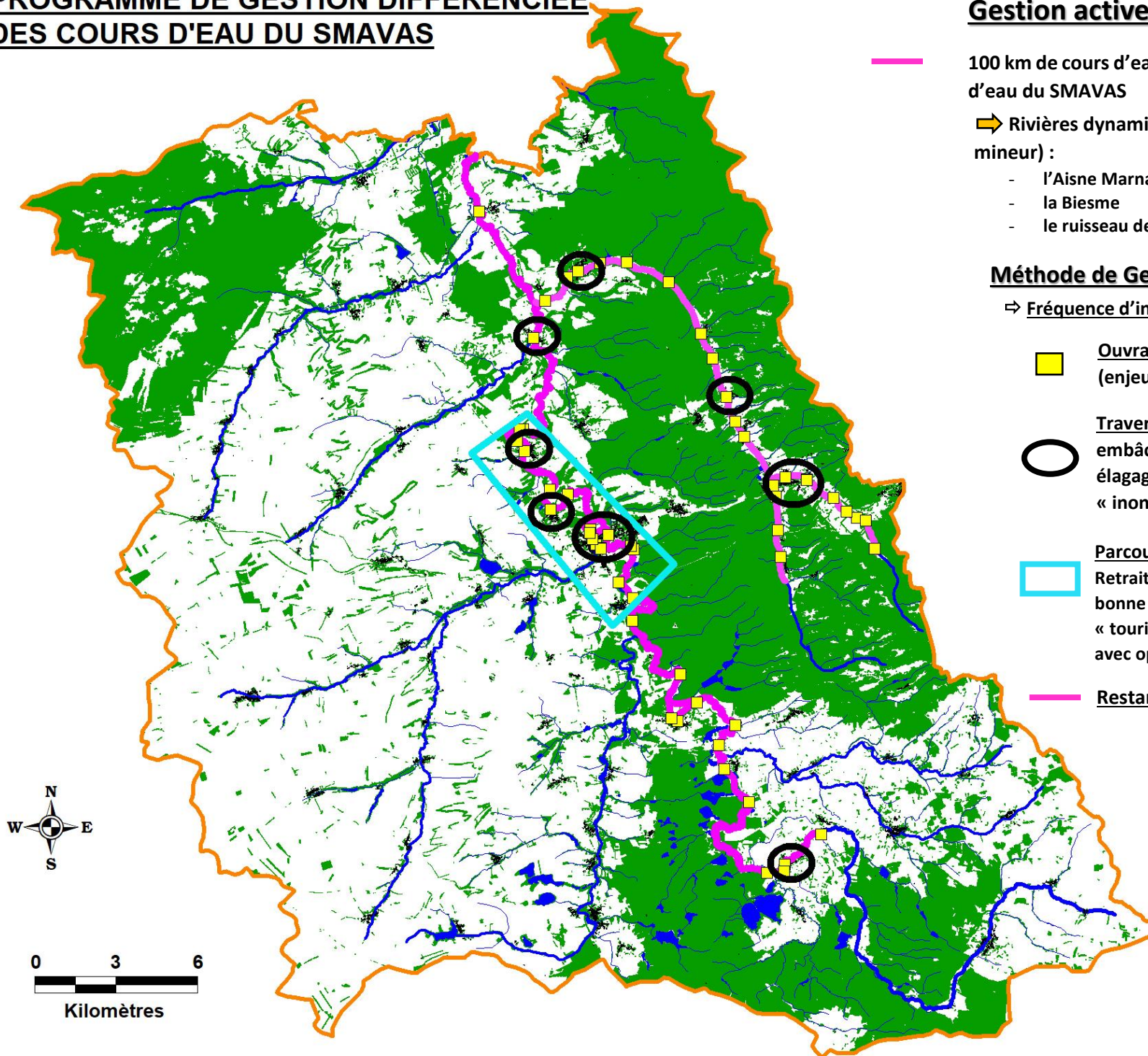


PROGRAMME DE GESTION DIFFERENCIEE DES COURS D'EAU DU SMAVAS



Gestion active et différenciée :

100 km de cours d'eau concernés, soit 10 % du linéaire de cours d'eau du SMAVAS

➔ Rivières dynamiques (apport régulier de bois au sein du lit mineur) :

- l'Aisne Marnaise,
- la Biesme
- le ruisseau de Beauchamp.

Méthode de Gestion active et différenciée :

⇒ Fréquence d'intervention : tous les 6 ans

■ Ouvrages d'art : Retrait systématique des embâcles (enjeux « inondation », « érosion »)

○ Traversées de village : Retrait systématique des embâcles, abattage des arbres déstabilisés et élagage sélectif des branches basses (enjeux « inondation » et « érosion »).

□ Parcours « Canoë » (Verrières - La Neuville-au-Pont) : Retrait systématique des embâcles faisant obstacle à la bonne circulation des canoë-kayak (enjeu « tourisme/loisir »). Un repérage est fait annuellement, avec opérations de retrait d'embâcles si nécessaire.

— Restant du linéaire :

- Retrait uniquement des gros embâcles
- Abattage des gros arbres déstabilisés
- Conservation maximale :
 - Des embâcles
 - Des arbres morts ou dépérissants
 - Des branches basses
- Création et entretien de saules têtards
- Portions de cours d'eau en déficit d'habitats : façonnement et calage en pied de berges des arbres déstabilisés abattus (si aucun risque de remobilisation)